# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 2 JUILLET 1882. Entre les rues Bienville et Conti.


OFFICIEL.

# CHARTE DE LA VILLE DE LA Nile-Orléans.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITE.

Session régulière de 1882.

Baton Rouge.

LOI

No 20]

Pour incorporer la ville de la Nouvelle-Orléans, pourvoir au gouvernement et à l'administration des affaires de la dite ville, et abroger toutes lois incompatibles avec les dispositions de la présente.

(Avis public a été donné conformément à ce qu'exige l'article 48 de la Constitution).

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane :

Section 1.—Tous les habitants de la paroisse d'Orléans, maintenant circonscrite par les limites suivantes : Le fleuve Mississippi, de la ligne inférieure des Casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Upperline, côté supérieur de Carrollton et le long du centre de la rue Upperline jusqu'au Canal Upperline, le long du centre du Canal Upperline jusqu'au lac Pontchartrain, le long du rivage du lac Pontchartrain jusqu'aux Rigolets, le long des Rigolets jusqu'au lac Borgne, le long du lac Borgne jusqu'au Canal des Pêcheurs, le long du Canal des Pêcheurs jusqu'à la ligne du côté sud de Florida Walk, le long de la dite ligne de Florida Walk jusqu'à la ligne inférieure des Casernes des Etats-Unis, le long de la ligne des Casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, au point de départ, sont par ceci constitués district de la ville de la Nile-Orléans et situé sur la rive droite du Mississippi, et est borné par une ligne établie par les ingénieurs d'Etat, partant d'un point situé près de la rive du fleuve vis-à-vis de la rue Ptolemy, et suivant la direction suivante :

Sud 40° 30' est 4 milles et environ 1080 pieds sud 30° 10', ouest environ 620 pieds.

De là, le long de la ligne de derrière des propriétés sud 57° est 2143 4 1|2".

Nord 29° 45' est 1910 7".

Sud 53° 30', est 5162 2".

Nord 6° 15', est 4932 7" jusqu'à la ligne du township nu mille 138° 9 3|4".

Sud 76°, est 311' 4 1|4" jusqu'à la ligne du township 445' 10".

Sud 72°, est 947' 9 1|2".

Sud 65° 30', est 955' jusqu'à la range line 1337' 8".

Sud 83 1|2, est 860' 6".

Nord 61° 7', est 5247 " à la range line 1366' 6".

Sud 81° 15', est 2368' 6" jusqu'à la range line 4383' 7".

Sud 61° 53', est 1 1|2 mille et 2773 2".

Sud 31° 35', est 1 1|2 mille et 2163 jusqu'à la ligne inférieure de Jeanne Lasalles, et de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Troisième District Représentatif, Quinzième Ward, borné comme suit, Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St. Louis au Vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal Orléans, de là le long du centre dudit Canal au Canal Pontchartrain; de là le long de la rive du Lac au Bayou St. Jean, de là le long du centre du Bayou St. Jean à la rue St. Philippe, de là le long du centre de la rue St. Philippe au fleuve Mississippi, de la au point de départ, élira deux membres du conseil.

Sixième District Représentatif, Sixième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St. Philippe au Bayou St. Jean, de là le long du centre du Bayou St. Jean à la rue Esplanade, de là le long du centre de la rue Esplanade au fleuve Mississippi, de là au point de départ, élira un membre du conseil.

Septième District Représentatif, Septième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Esplanade au Bayou St. Jean, de là le long du centre du Bayou St. Jean et la raccourci au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à la rue des Champs-Elysées, de là le long du centre de la rue des Champs-Elysées au point de départ, élira deux membres du conseil.

Huitième District Représentatif, Huitième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue des Champs Elysées au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à l'Avenue du Peuple, de là le long de l'Avenue du Peuple à l'Avenue Lafayette, de là le long du centre de l'Avenue Lafayette au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Neuvième District Représentatif Neuvième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Lafayette au centre de l'Avenue du Peuple, de là le long du centre de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au lac Borgne, de là le long du lac Borgne au bayou Bienvenu, de là le long du bayou Bienvenu au canal des Pêcheurs, de là le long du canal des Pêcheurs à la ligne sud de Florida Walk à la ligne inférieure des casernes des Etats-Unis, de là le long de la ligne des casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Dixième District Représentatif, Dixième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au canal Melpomène, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Première, de là le long du centre de la rue Première jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Onzième District Représentatif, Onzième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Melpomène Tail-race, de la le long du centre de Melpomène Tail-race jusqu'à la rue Toledano, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Douzième District Représentatif, Douzième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Toledano jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Napoleon Avenue, de là le long du centre de Napoleon Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Treizième District Représentatif. Treizième et Quatorzième Wards, bornés comme suit :

Treizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Napoleon Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Peters Avenue, de là le long du centre de Peters Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Quatorzième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Peters Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à la rue Toledano, de la le long du centre de la rue Toledano jusqu'au Melpomène Tail-race, de la le long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'au fleuve Lowerline, de la le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-Septième Wards, bornés comme suit :

Seizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au Melpomene Tail-race, de la el long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'à Carrollton Avenue, de la le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au du centre de Carrollton Avenue jusqu'au point de départ.

Dix-septième ward, du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Carrollton au Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain jusqu'au Canal Upperline, de la le long du centre du Canal Upperline jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Onzième District Représentatif, Onzième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Première jusqu'au Melpomène Tail-race, de la le long du centre de Melpomène Tail-race jusqu'à la rue Toledano, de la le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Douzième District Représentatif, Douzième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Toledano jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à la Napoleon Avenue, de là le long du centre de Napoleon Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Treizième District Représentatif. Treizième et Quatorzième Wards, bornés comme suit :

Treizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Napoleon Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Peters Avenue, de là le long du centre de Peters Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Quatorzième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Peters Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à la rue Toledano, de la le long du centre de la rue Toledano jusqu'au Melpomene Tail-race, de la le long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'à la rue Lowerline, de la le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-Septième Wards, bornés comme suit :

Seizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au Melpomene Tail-race, de la el long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'à Carrollton Avenue, de la le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au du centre de Carrollton Avenue jusqu'au point de départ.

Dix-septième ward, du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Carrollton au Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain jusqu'au Canal Upperline, de la le long du centre du Canal Upperline de la rue Upperline au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Dix-septième District Représentatif, Quinzième Ward, borné comme suit, savoir : Tout le territoire situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et borné par une ligne établie par l'ingénieur d'Etat, commençant au point près de la rive du fleuve vis-à-vis la rue Ptolemy, de là se dirigeant comme suit, savoir :

Sud 2° 30', 4 milles est et environ 1080 pieds.

Sud 3° 10' ouest environ 620 pieds, de la longueur la ligne de derrière desprop- riétés.

Sud 57°, est 2143 4".

Nord 2° 45' est 1910 7".

Sud 53° 30, est 5162 2".

Nord 6° 15', est 4932 7" à la ligne du township 1 mille 138 9 3|4".

Sud 76°, est 311' 4 1|2" à la ligne du township 445' 10".

Sud 72°, est 947' 9 1|2".

Sud 65° 30', est 955' à la range line 1337' 8".

Sud 83 1|2, est 860' 6".

Nord 61° 7', est 524' 7" jusqu'à la range line 1366' 6".

Sud 81° 15', est 2368' 6" jusqu'à la range line 4383' 7".

Sud 61° 53', est 1 1|2 mille et 277' 2".

Sud 31° 35', est 1 1|2 mille et 2163 jusqu'à la ligne inférieure de Jeanne Lasalles, et de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Troisième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue de l'Esplanade jusqu'au vieux Chemin de la Métairie au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au centre de l'Avenue Carrollton, de la le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de la le long du centre du Canal Melpomène à sa jonction avec la rue Toledano, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de là le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi au point du départ, élira un membre du conseil.

Deuxième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi, le long du centre de la rue Esplanade au centre du Bayou St. Jean, de là le long du centre du Bayou St. Jean et du raccourci au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au centre du vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal, de la le long du centre du Canal de la Métairie jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au centre de la rue des Remparts, de la le long du centre de la rue des Remparts jusqu'au centre de la rue Julie, de la le long du centre de la rue Julie jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Le Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au lac Pontchartrain, de la le long du lac Pontchartrain jusqu'au Canal Orléans, de la le long du centre du Canal Orléans jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'à la rue St. Louis, de la le long du centre de la rue St. Louis jusqu'au fleuve Mississippi, de la jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St. Louis au Vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal Orléans, de la le long du centre dudit Canal au Canal Pontchartrain; de là le long de la rive du Lac au Bayou St. Jean, de là le long du centre du Bayou St. Jean à la rue St. Philippe, de là le long du centre de la rue St. Philippe au fleuve Mississippi, de la au point de départ, élira deux membres du conseil.

Sixième District Représentatif, Sixième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St. Philippe au Bayou St. Jean, de la le long du centre du Bayou St. Jean à la rue Esplanade, de là le long du centre de la rue Esplanade au fleuve Mississippi, de là au point de départ, élira un membre du conseil.

Septième District Représentatif, Septième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Esplanade au Bayou St. Jean, de là le long du centre du Bayou St. Jean et la raccourci au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à la rue des Champs-Elysées, de là le long du centre de la rue des Champs-Elysées au point de départ, élira deux membres du conseil.

Huitième District Représentatif, Huitième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue des Champs Elysées au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain à l'Avenue du Peuple, de là le long de l'Avenue du Peuple à l'Avenue Lafayette, de là le long du centre de l'Avenue Lafayette au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Neuvième District Représentatif Neuvième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Lafayette au centre de l'Avenue du Peuple, de là le long du centre de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, de la le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au lac Borgne, de là le long du lac Borgne au bayou Bienvenu, de là le long du bayou Bienvenu au canal des Pêcheurs, de la le long du canal des Pêcheurs à la ligne sud de Florida Walk à la ligne inférieure des casernes des Etats-Unis, de là le long de la ligne des casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Dixième District Représentatif, Dixième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au canal Melpomène, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Première, de là le long du centre de la rue Première jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Onzième District Représentatif, Onzième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Melpomène Tail-race, de la le long du centre de Melpomène Tail-race jusqu'à la rue Toledano, de la le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Troisième District Représentatif, Quinzième Ward, borné comme suit, Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St. Louis au Vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal Orléans, de la le long du centre dudit Canal au Canal Pontchartrain; de là le long de la rive du Lac au Bayou St. Jean, de là le long du centre du Bayou St. Jean à la rue St. Philippe, de la le long du centre de la rue St. Philippe au fleuve Mississippi, de la au point de départ, élira deux membres du conseil.

Sixième District Représentatif, Sixième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St. Philippe au Bayou St. Jean, de la le long du centre du Bayou St. Jean à la rue Esplanade, de la le long du centre de la rue Esplanade au fleuve Mississippi, de là au point de départ, élira un membre du conseil.

Septième District Représentatif, Septième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Esplanade au Bayou St. Jean, de la le long du centre du Bayou St. Jean et la raccourci au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain à la rue des Champs-Elysées, de la le long du centre de la rue des Champs-Elysées au point de départ, élira deux membres du conseil.

Huitième District Représentatif, Huitième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue des Champs Elysées au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain à l'Avenue du Peuple, de la le long de l'Avenue du Peuple à l'Avenue Lafayette, de la le long du centre de l'Avenue Lafayette au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Neuvième District Représentatif Neuvième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Lafayette au centre de l'Avenue du Peuple, de la le long du centre de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, de la le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, de la le long des Rigolets au lac Borgne, de la le long du lac Borgne au bayou Bienvenu, de la le long du bayou Bienvenu au canal des Pêcheurs, de la le long du canal des Pêcheurs à la ligne sud de Florida Walk à la ligne inférieure des casernes des Etats-Unis, de la le long de la ligne des casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Dixième District Représentatif, Dixième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au canal Melpomène, de la le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Première, de la le long du centre de la rue Première jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Onzième District Représentatif, Onzième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Melpomène Tail-race, de la le long du centre de Melpomène Tail-race jusqu'à la rue Toledano, de la le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Dix-septième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Carrollton au Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au centre du vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal, de la le long du centre du Canal de la Métairie jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au centre de la rue des Remparts, de la le long du centre de la rue des Remparts jusqu'au centre de la rue Julie, de la le long du centre de la rue Julie jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Le Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au lac Pontchartrain, de la le long du lac Pontchartrain jusqu'au Canal Orléans, de la le long du centre du Canal Orléans jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'à la rue St. Louis, de la le long du centre de la rue St. Louis jusqu'au fleuve Mississippi, de la jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St. Louis au Vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal Orléans, de la le long du centre dudit Canal au Canal Pontchartrain; de là le long de la rive du Lac au Bayou St. Jean, de là le long du centre du Bayou St. Jean à la rue St. Philippe, de la le long du centre de la rue St. Philippe au fleuve Mississippi, de la au point de départ, élira deux membres du conseil.

Sixième District Représentatif, Sixième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St. Philippe au Bayou St. Jean, de la le long du centre du Bayou St. Jean à la rue Esplanade, de la le long du centre de la rue Esplanade au fleuve Mississippi, de là au point de départ, élira un membre du conseil.

Septième District Représentatif, Septième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Esplanade au Bayou St. Jean, de la le long du centre du Bayou St. Jean et la raccourci au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain à la rue des Champs-Elysées, de la le long du centre de la rue des Champs-Elysées au point de départ, élira deux membres du conseil.

Huitième District Représentatif, Huitième ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue des Champs Elysées au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain à l'Avenue du Peuple, de la le long de l'Avenue du Peuple à l'Avenue Lafayette, de la le long du centre de l'Avenue Lafayette au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Neuvième District Représentatif Neuvième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Lafayette au centre de l'Avenue du Peuple, de la le long du centre de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, de la le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, de la le long des Rigolets au lac Borgne, de la le long du lac Borgne au bayou Bienvenu, de la le long du bayou Bienvenu au canal des Pêcheurs, de la le long du canal des Pêcheurs à la ligne sud de Florida Walk à la ligne inférieure des casernes des Etats-Unis, de la le long de la ligne des casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Dixième District Représentatif, Dixième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au canal Melpomène, de la le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Première, de la le long du centre de la rue Première jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Onzième District Représentatif, Onzième Ward, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Melpomène Tail-race, de la le long du centre de Melpomène Tail-race jusqu'à la rue Toledano, de la le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Cinquième District Municipal, borné comme suit : Le cinquième district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et est borné par une ligne établie par l'Ingénieur d'Etat, partant d'un point près de la rive du fleuve vis à vis de la rue Ptolémy, prenant la direction suivante :

Sud 42° 30', est 4 milles, et environ 1080 pieds sud 3° 10', ouest environ 620 pieds, de là le long de la ligne de derrière des propriétés

Sud 57°, est 2143' 4".

Nord 2° 45', est 1910' 7"

Sud 53° 30', est 5162' 2".

Nord 6° 15', est 4932' 7" jusqu'à la ligne du township 1 mille 138° 9 3|4".

Sud 76°, est 311' 4 1|2" jusqu'à la ligne de township 445' 10".

Sud 72°, est 947' 9 1|2".

Sud 65° 30', est 955' jusqu'à la range line 1337' 8".

Sud 83 1|2°, est 860' 6".

Nord 61° 7', est 524' 7" jusqu'à la range line 1366' 6".

Sud 81° 15', est 2368' 6" jusqu'à la range line 4383' 7".

Sud 61° 53', est 1 1|2 mille et 277' 2".

Sud 31° 35', est 1 1|2 mille et 2163' de la ligne inférieure de Jeanne Lasalles, et de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Premier District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal au vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Nouveau Canal, de la le long du centre de l'Avenue Carrollton, de la le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de la le long du centre du Canal Melpomène à sa jonction avec la rue Toledano, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de là le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi au point du départ, élira un membre du conseil.

Deuxième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi, le long du centre de la rue Esplanade au centre du Bayou St. Jean, de là le long du centre du Bayou St. Jean et du raccourci au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au centre du vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal, de la le long du centre du Canal de la Métairie jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au centre de la rue des Remparts, de la le long du centre de la rue des Remparts jusqu'au centre de la rue Julie, de la le long du centre de la rue Julie jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Troisième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue de l'Esplanade jusqu'au vieux Chemin de la Métairie au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au centre de l'Avenue Carrollton, de la le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de la le long du centre du Canal Melpomène à sa jonction avec la rue Toledano, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de la le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi au point du départ, élira un membre du conseil.

Quatrième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au lac Pontchartrain, de la le long du lac Pontchartrain jusqu'au Canal Orléans, de la le long du centre du Canal Orléans jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'à la rue St. Louis, de la le long du centre de la rue St. Louis jusqu'au fleuve Mississippi, de la jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Cinquième District Municipal, borné comme suit : Le cinquième district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et est borné par une ligne établie par l'Ingénieur d'Etat, partant d'un point près de la rive du fleuve vis à vis de la rue Ptolémy, prenant la direction suivante :

Sud 42° 30', est 4 milles, et environ 1080 pieds sud 3° 10', ouest environ 620 pieds, de là le long de la ligne de derrière des propriétés

Sud 57°, est 2143' 4".

Nord 2° 45', est 1910' 7"

Sud 53° 30', est 5162' 2".

Nord 6° 15', est 4932' 7" jusqu'à la ligne du township 1 mille 138° 9 3|4".

Sud 76°, est 311' 4 1|2" jusqu'à la ligne de township 445' 10".

Sud 72°, est 947' 9 1|2".

Sud 65° 30', est 955' jusqu'à la range line 1337' 8".

Sud 83 1|2°, est 860' 6".

Nord 61° 7', est 524' 7" jusqu'à la range line 1366' 6".

Sud 81° 15', est 2368' 6" jusqu'à la range line 4383' 7".

Sud 61° 53', est 1 1|2 mille et 277' 2".

Sud 31° 35', est 1 1|2 mille et 2163' jusqu'à la ligne inférieure de Jeanne Lasalles, et de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Troisième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue de l'Esplanade jusqu'au vieux Chemin de la Métairie au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au centre de l'Avenue Carrollton, de la le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de la le long du centre du Canal Melpomène à sa jonction avec la rue Toledano, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de la le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi au point du départ, élira un membre du conseil.

Deuxième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi, le long du centre de la rue Esplanade au centre du Bayou St. Jean, de la le long du centre du Bayou St. Jean et du raccourci au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au centre du vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal, de la le long du centre du Canal de la Métairie jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au centre de la rue des Remparts, de la le long du centre de la rue des Remparts jusqu'au centre de la rue Julie, de la le long du centre de la rue Julie jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatrième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au lac Pontchartrain, de la le long du lac Pontchartrain jusqu'au Canal Orléans, de la le long du centre du Canal Orléans jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'à la rue St. Louis, de la le long du centre de la rue St. Louis jusqu'au fleuve Mississippi, de la jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Cinquième District Municipal, borné comme suit : Le cinquième district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et est borné par une ligne établie par l'Ingénieur d'Etat, partant d'un point près de la rive du fleuve vis à vis de la rue Ptolémy, prenant la direction suivante :

Sud 42° 30', est 4 milles, et environ 1080 pieds sud 3° 10', ouest environ 620 pieds, de là le long de la ligne de derrière des propriétés

Sud 57°, est 2143' 4".

Nord 2° 45', est 1910' 7"

Sud 53° 30', est 5162' 2".

Nord 6° 15', est 4932' 7" jusqu'à la ligne du township 1 mille 138° 9 3|4".

Sud 76°, est 311' 4 1|2" jusqu'à la ligne de township 445' 10".

Sud 72°, est 947' 9 1|2".

Sud 65° 30', est 955' jusqu'à la range line 1337' 8".

Sud 83 1|2°, est 860' 6".

Nord 61° 7', est 524' 7" jusqu'à la range line 1366' 6".

Sud 81° 15', est 2368' 6" jusqu'à la range line 4383' 7".

Sud 61° 53', est 1 1|2 mille et 277' 2".

Sud 31° 35', est 1 1|2 mille et 2163' jusqu'à la ligne inférieure de Jeanne Lasalles, et de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Premier District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal au vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Nouveau Canal, de la le long du centre de l'Avenue Carrollton, de la le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de la le long du centre du Canal Melpomène à sa jonction avec la rue Toledano, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de la le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi au point du départ, élira un membre du conseil.

Deuxième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi, le long du centre de la rue Esplanade au centre du Bayou St. Jean, de la le long du centre du Bayou St. Jean et du raccourci au Lac Pontchartrain, de la le long du Lac Pontchartrain au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au centre du vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal, de la le long du centre du Canal de la Métairie jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au centre de la rue des Remparts, de la le long du centre de la rue des Remparts jusqu'au centre de la rue Julie, de la le long du centre de la rue Julie jusqu'au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi jusqu'au point du départ, élira un membre du conseil.

Troisième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue de l'Esplanade jusqu'au vieux Chemin de la Métairie au centre du Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal au centre de l'Avenue Carrollton, de la le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de la le long du centre du Canal Melpomène à sa jonction avec la rue Toledano, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de la le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de la le long du fleuve Mississippi au point du départ, élira un membre du conseil.

Quatrième District Municipal, borné comme suit : Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du centre du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'au Nouveau Canal, de la le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au lac Pontchartrain, de la le long du lac Pontchartrain jusqu'au Canal Orléans, de la le long du centre du Canal Orléans jusqu'au Vieux Chemin de la Métairie, de la le long du Vieux Chemin de la Métairie jusqu'à la rue St. Louis, de la le long du centre de la rue St. Louis jusqu'au fleuve Mississippi, de la jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Cinquième District Municipal, borné comme suit : Le cinquième district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et est borné par une ligne établie par l'Ingénieur d'Etat, partant d'un point près de la rive du